



Loire : réintroduction du cerf



# 30/12/2011

30 Décembre 2011

< /www.lagazettedelaloire.fr/Infos-du-jour/Loire-Qui-a-peur-du-grand-mechant-cerf-100051 >

## LOIRE : QUI A PEUR DU GRAND MÉCHANT CERF ?

**La Fédération départementale de chasse projette de réintroduire le cerf dans les forêts de la Loire (notamment le Pilat et les Monts du Forez).**

**Mais agriculteurs et sylviculteurs ne l'entendent pas vraiment de cette oreille.**

L'animal n'a rien d'un carnassier. Pourtant, nombreux sont ceux qui crient au loup. Et si demain, le cerf venait à arpenter les terres ligériennes ? Le projet est dans les cartons de la FDCL (fédération départementale des chasseurs) depuis 2006. «*Nous avons une mission environnementale liée à la protection des espèces, explique Gérard Aubret, président de l'association. Eradiqué en 1789 suite à la Révolution française, l'animal a repeuplé l'Hexagone au cours du XXe siècle. Il est aujourd'hui présent dans 80 départements, dont la Loire ne fait pas partie. Pour nous, c'est un manque, d'autant qu'en Rhône-Alpes, le cerf figure sur la liste rouge des vertébrés, au titre d'espèce quasi-menacée*».

A l'argument écologique (salué par la Fédération de protection de la nature) s'ajoute l'intérêt économique, la période du brame générant quelque activité touristique. Et puis il y a les plaisirs de la chasse... Gibier noble s'il en est, le cerf se traque à l'affut ou en battue. Et rien n'empêche la fédération de vendre une partie des animaux prélevés à des chasseurs extérieurs. Car la bête est courue. Les têtes se négocient entre 1000 et 3 000 euros. «*Mais pour les membres de la FDCL, ce sera le prix d'un bracelet, rassure Gérard Aubret. Notre but n'est pas d'amasser de l'argent*».



Gérard Aubret, Président de la Fédération des Chasseurs

**La suite de cet article à lire dans l'édition de la semaine de La Gazette de la Loire... en vente jusqu'à jeudi prochain !**

Article publié le 30/12/2011 à 11:21

Auteur : Emmanuelle COHENDET

Crédits photos : La Gazette de la Loire